

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSASPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2009-171 du 23 juillet 2009 modifiant la décision DG n° 2009-81 du 16 avril 2009 portant nomination d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux

NOR : SASM0930751S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1123-8, L. 1123-9, L. 5311-1, L. 5311-2 et R. 5211-37, D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2002-89 du 4 octobre 2002 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux ;
Vu la décision DG n° 2009-09 du 20 janvier 2009 portant nomination d'un expert auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux ;
Vu la décision DG n° 2009-81 du 16 avril 2009 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur les dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de la décision DG n° 2009-81 du 16 avril 2009 susvisée est modifié comme suit :
Au lieu de : « Mme Nagel (Maie-Danielle) », lire : « Mme Nagel (Marie-Danielle) ».

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 23 juillet 2009.

Le directeur général,
J. MARIMBERT